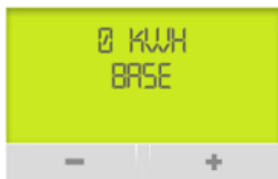




Les différents affichages du compteur



Index tarifaires utilisés, selon le contrat souscrit par le client.

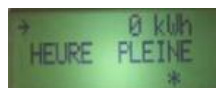
Le nombre indique, à l'instant T, votre consommation en kWh depuis le début du contrat ou la mise en service du compteur. On l'appelle index.

Votre contrat détermine le nombre d'index utilisés. Vous pouvez voir les différents index en faisant défiler l'affichage (boutons +/-).

Dans cet exemple, le contrat souscrit est le contrat BASE et il n'y a qu'un seul index utilisé : l'index n°1, nommé par le fournisseur « BASE ». Le nom de cet index et le nombre d'index à l'écran varient en fonction du contrat souscrit auprès de votre fournisseur.

Si votre contrat comprend plusieurs tarifs, l'afficheur vous indique sur quel tarif le compteur est en train de compter la consommation, par une flèche à gauche de l'écran.

Exemple :



Nom du contrat (par exemple « Base »)

Le nom du contrat vous permet de vérifier l'option tarifaire que vous avez souscrite auprès de votre fournisseur d'électricité. Ce nom doit être le même sur le compteur et sur vos factures d'électricité.



Puissance App (appelée)

Il s'agit de la puissance que vous utilisez au moment où vous affichez cet écran. Elle reflète la puissance soutirée par les appareils électriques en fonctionnement à un instant T chez vous.



Puissance max

Il s'agit de la puissance maximale quotidienne (**puissance consommée maximale atteinte durant la journée en cours**) soutirée par votre installation électrique.

Cette valeur est à comparer avec la puissance que vous avez souscrite auprès de votre fournisseur d'électricité.

Pour voir votre puissance souscrite appuyer sur le « bouton + ».

Attention cet affichage présente un chiffre en VA (Volt Ampère) et non en kVA (kilo Volt Ampère) ou kW (kilo Watt)

Pour faire la comparaison avec la puissance souscrite vous devez diviser ce chiffre par 1000.

Dans votre espace personnel vous pourrez télécharger le fichier de vos index et la puissance max quotidienne sur une longue période (ex : un mois, un trimestre...). L'étude des puissances max atteintes vous permet de vérifier que votre abonnement (fournisseur) est adapté.



Puissance souscrite (par exemple 9 kVA)

Cet écran rappelle la puissance que vous avez souscrite auprès de votre fournisseur. Cette puissance est parfois appelée « puissance d'abonnement » ou encore « puissance de référence ».



Puissance coupure (par exemple, 9000 VA)

La puissance de coupure indique la puissance maximum que vous pouvez atteindre, en fonction du contrat avec votre fournisseur. C'est la valeur prise en compte par le contrôle de surpuissance.

Si vous branchez en même temps plusieurs appareils électriques (lave-linge, sèche cheveux, fer à repasser, four...), la puissance appelée* par tous vos appareils peut dépasser la puissance de coupure. Dans ce cas votre installation risque de disjoncter.

Si l'installation disjoncte pour cette raison :

- Éteignez un ou deux appareils électriques.
- Réarmez le compteur en appuyant sur le bouton ; suivez les instructions du compteur.



**Pour le compteur triphasé, dans la partie puissance appelée, chaque phase est affichée : puissance appelée soutirée 1, 2, 3. Ces écrans vous permettent de savoir si votre installation est équilibrée et si la puissance souscrite répond à vos besoins.*



Numéro de PRM

Ce numéro correspond à la référence de votre logement ou de votre local ; c'est votre référence client. Composé de 14 chiffres il figure sur la facture d'électricité de votre fournisseur sous ce nom : numéro de PDL ou PRM ou PDS. Il apparaît en haut à droite de votre facture d'électricité.

Si vous contactez votre fournisseur d'électricité ou le SIEL, pensez à vous munir de ce numéro à 14 chiffres, il permet de vous prendre en charge plus rapidement.

PRM signifie Point de Référence des Mesures / PDL signifie Point De Livraison / PDS signifie Point De Service. C'est la même référence à 14 chiffres.



Heure courante

Le compteur indique l'heure courante.



Date courante

Le compteur indique la date courante.



Contact sec

Le contact sec sert au pilotage d'équipements chez vous. Par exemple, il peut servir au déclenchement du chauffe-eau ; cela consiste à poser un contacteur sur votre installation électrique. Le contacteur permet d'autoriser l'alimentation du chauffe-eau électrique à une heure programmée, afin que celui-ci ne fonctionne pas en permanence.

Le contact sec peut avoir deux positions : ouvert et fermé.

« Fermé » signifie que le chauffe-eau se déclenchera à l'heure programmée dans le compteur.

« Ouvert » signifie que ce n'est pas le cas.



Mode TIC (par exemple, « historique* »)

TIC signifie « Télé-Information Client ». Il s'agit de l'interface client du compteur.

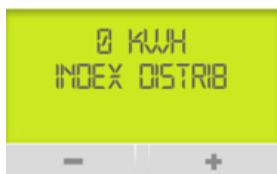
Elle peut être raccordée, par exemple, à un système que peut vous procurer votre fournisseur ; par exemple :

- Un afficheur déporté qui vous donnerait votre consommation en temps réel
- Un gestionnaire d'énergie qui piloterait automatiquement vos appareils en fonction des informations tarifaires envoyées par le compteur.

Deux modes de fonctionnement sont possibles pour cette télé-information :

- Le mode historique (comme les CBE compteurs bleus électroniques)
- Le mode standard (permet de transmettre plus d'informations).

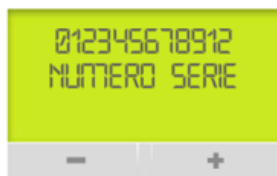
Si vous souhaitez changer de mode, vous devez contacter votre fournisseur d'électricité. **Le mode par défaut est « historique »*



Index Distributeur

Linky gère 4 index distributeur au maximum qui servent à déterminer le tarif Acheminement. Le tarif Acheminement est le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE). Ce tarif, compris dans votre facture d'électricité, est celui que paye tout utilisateur du réseau public d'électricité. Votre facture d'électricité émise par votre fournisseur comprend donc :

- La part acheminement établie en fonction de la puissance souscrite et de l'énergie soutirée. Cette part est reversée par votre fournisseur au distributeur d'électricité.
- La part fourniture qui dépend du contrat avec votre fournisseur d'énergie. Cette part rémunère votre fournisseur d'énergie.



Numéro de série

Le numéro de série du compteur doit être le même que celui indiqué sur votre facture d'électricité.



Index MID

Cet index totalise l'énergie consommée, tous tarifs et horaires confondus (index totalisateur).

MID ou « Metrological Instruments Directive », correspond à la directive européenne définissant la conformité des instruments de mesure (marquage « CE » sur le cadre du compteur).



Index injection

Si vous produisez vous-même votre énergie, grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques par exemple, le compteur Linky enregistre le volume total d'énergie injectée sur le réseau.

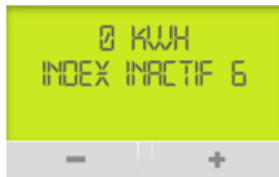


Index inactif 2, 3, 4.....10

Le compteur Linky peut gérer un contrat fournisseur utilisant jusqu'à 10 index.

Si vous n'avez pas un contrat utilisant 10 index, vous aurez forcément des écrans vous affichant des index inactifs, c'est-à-dire non utilisés dans votre contrat.

« Index inactif » est indiqué lorsque celui-ci n'est pas utilisé dans votre contrat.





Registre erreur

C'est un indicateur destiné aux techniciens de maintenance du SIEL pour s'assurer du bon fonctionnement du compteur.



CHECKSUM MID

C'est le garant de la certification métrologique du compteur.

Le numéro affiché correspond au checksum de la partie métrologique (MID) du logiciel implémenté dans le compteur. Il garantit que ce logiciel est certifié (garantie de l'appairage entre le compteur et le logiciel).



Pas de message

Cet affichage signifie qu'il n'y a pas de message particulier à délivrer ni par SIEL ni par votre fournisseur.



Surtension amont tel dépannage

Cet affichage signifie qu'une surtension s'est produite sur le réseau. Par conséquent, **l'organe de coupure s'est ouvert automatiquement afin de protéger votre installation électrique.**

Vous devez contacter le service dépannage du SIEL au 03 81 69 30 20. Ce service est disponible 24h sur 24h, 7 jours sur 7.

PUIS DEPASSEE
APPUYER BOUTON

Puissance dépassée

Appuyer bouton

Cet affichage signifie que vous avez trop d'appareils électriques fonctionnant en même temps.

Vous devez :

- 1 - débrancher tout ou partie de vos appareils électroménagers
- 2 – appuyer pendant 2 secondes sur le bouton « + » au-dessus du voyant vert allumé.

ATTENTE RETOUR
DE LA TENSION

Attente retour de la tension

Cet affichage signifie qu'il y a une intervention localisée en cours à l'initiative du SIEL.

Vous devez attendre le retour de la tension (à la fin de l'intervention, l'organe de contrôle se refermera automatiquement).

CONTACTEZ VOTRE
FOURNISSEUR

Contactez votre fournisseur

Cet affichage signifie que vous avez un problème avec votre fournisseur (par exemple, un impayé).

Vous devez régulariser la situation en lien avec votre fournisseur d'énergie.

TENSION EN AVAL
REARM REFUSE

Tension en aval

Rearm refusé

Cet affichage signifie que l'organe de contrôle est ouvert et qu'il existe une tension aval sur votre installation.

Vous devez débrancher l'appareil qui provoque la surtension (ou tension aval), par exemple un groupe électrogène.



ENERGIE DISPONIBLE
APPUYEZ BOUTON

Energie disponible

Appuyez bouton

Cet affichage signifie qu'une autorisation de fermeture de l'organe de commande de la tension a été transmis par le système d'information du SIEL.

Vous devez appuyer sur le bouton (situé au-dessus du voyant vert) pendant 2 secondes au moins. Si le compteur est inaccessible, agissez sur le disjoncteur : en partant de la position « I », passer sur la position « O » pendant 3 secondes au moins, puis revenir à la position « I »